

Rétrospective par le Dr Manuel Friesecke, secrétaire général de la Regio Basiliensis

Conférence annuelle de la RegioTriRhena sur le thème du transfert de technologie : l'amélioration de la coopération et du partenariat entre la science et l'économie reste le principal objectif

La manifestation de la RegioTriRhena sur le transfert de technologie transfrontalier qui s'est déroulée le 4 novembre 2015 à Muttenz a permis de présenter les perspectives existant en matière de mesures et de projets communs. Différents aspects de l'importance du transfert de technologie ont été traités et discutés par les spécialistes présents.

L'amélioration de la coopération et du partenariat entre la science et l'économie représente pour les trois pays de la région du Rhin supérieur un objectif essentiel de la politique de recherche et d'innovation depuis des années. Des efforts considérables sont entrepris dans les trois sous-régions pour jeter de nouveaux ponts, toujours plus larges, entre les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. La coopération transfrontalière a le potentiel d'accroître la compétitivité des entreprises et de renforcer l'économie. La mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre joue un rôle fondamental dans ce contexte.

Le concept de la chaîne de l'innovation et du transfert de technologie regroupe une grande diversité d'acteurs qu'il convient d'articuler en synergies :

- la « formation » : universités, écoles supérieures, réseaux universitaires ;
- la « recherche » : organismes et réseaux de recherche ;
- les centres technologiques, incubateurs et réseaux du domaine de l'innovation ;
- les entreprises disposant ou non d'unités de recherche et les regroupements économiques ;
- les « clusters » : réseaux organisés par thème sur un territoire ;
- les clients et leurs besoins en tant que preneurs.

Dans son allocution de bienvenue, la Dr Kathrin Amacker, présidente de la Regio-TriRhena, a mis en exergue les défis présentés par le transfert de technologie. Il s'agit de surmonter les obstacles existant d'un côté entre les universités, la science et l'économie, et de l'autre entre l'économie et les individus, et cela dans un contexte trinational.

Le Pr Dr Bergamaschi, président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz a souligné le rôle des étudiants en tant que garants du transfert de technologie. À travers leurs stages et leurs mémoires de fin d'études, ils contribuent à établir les échanges avec l'économie et à développer les réseaux.

Le Dr Christoph Klöpfer, directeur d'i-net innovation networks Switzerland, a rappelé qu'il y avait déjà un grand nombre de mesures d'encouragement du transfert de technologie et qu'il était donc important de mettre en réseau, au niveau transfrontalier, ce qui existe déjà, l'innovation en tant que telle jouant un rôle central dans ce contexte. Pour stimuler le transfert de connaissance et de technologie ainsi que l'innovation dans la région du Rhin supérieur, il est, selon le Dr Klöpfer, nécessaire que les acteurs importants de la région coopèrent. Il faut que les bonnes personnes soient rapprochées par des mesures de haute qualité et d'un grand attrait. Pour les trois sous-régions et leur « écosystème », il y a besoin de « pilotes », mais pas de nouvelles structures, ni de nouvelles marques. Il convient dans ce sens de mettre à profit ce qui existe déjà et d'impliquer les acteurs actuels.

Alexander Maas, gérant de la société Wirtschaftsregion Südwest, a retenu comme mesure importante la focalisation sur les activités économiques majeures des sous-régions et la mise en réseau des acteurs. Il faudrait aussi, selon lui, procéder de même pour les acteurs de la science et de la recherche. Antoine Parmentier, Responsable Relations Externes de Satt Conectus Alsace, a expliqué que l'industrie reposait sur de plus en plus de branches et que l'intégration des différentes disciplines, compétences et aptitudes technologiques était nécessaire.

Lors du débat qui a suivi les interventions, les aspects suivants du transfert transfrontalier de connaissance et de technologie ont été évoqués :

- la méconnaissance des partenaires potentiels : il est souvent difficile de connaître les acteurs de l'innovation et leurs compétences, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'acteurs d'autres pays ;
- les différences existant en matière d'organisation, d'objectifs, de moyens (fonds alloués à la recherche) et de conditions cadres juridiques dans les trois pays entravent la coopération ;
- les problèmes de langue : la communication n'est pas toujours aisée entre les acteurs de l'innovation en France, en Allemagne et en Suisse ;
- les distances géographiques : les avantages d'une coopération doivent contrebalancer les inconvénients de l'éloignement géographique ;
- les acteurs de la recherche doivent mieux se mettre en réseau ;
- les problèmes de douane pour le transfert de technologie en cas d'activités de recherche transfrontalières et les différences en termes de directives éthiques dans les trois pays ;

- les frontières fonctionnent comme des filtres et occasionnent des coûts supplémentaires pour les entreprises.

Dans leur exposé de clôture, les participants à la discussion ont demandé la création de fonds trinationaux de promotion de l'innovation, en complément d'Interreg, ainsi qu'une ouverture, par-delà les frontières, des activités existant actuellement dans les sous-régions. Selon eux, il est important de contribuer à ce que les acteurs se rencontrent par-delà les frontières et au transfert de connaissance transfrontalier.